

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime  
reçoit un financement de 4 473 250 M\$ pour développer des formations de  
perfectionnement**

**Québec, le 16 mai 2024** – Au lendemain de la quatrième édition des Assises québécoises du secteur maritime, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime (CSMOIM) se réjouit de l'annonce d'un soutien financier de 4 473 250 M\$ qui servira à l'élaboration de formations de perfectionnement pour les gens de l'industrie maritime et péri maritime, dans le cadre du projet majeur, phase 2. C'est la ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M<sup>me</sup> Kateri Champagne Jourdain, qui en a fait l'annonce hier. Le CSMOIM a mandaté la Formation continue de l'Institut maritime du Québec, relevant du Collège de Rimouski, pour la réalisation des travaux découlant entre autres d'une révision réglementaire en cours, ainsi que de la nécessité d'innover en matière de formation continue.

Ce soutien financier est accordé par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme Impulsion-Compétences, un programme d'aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), lequel vise l'amélioration de la productivité des entreprises et celle de l'employabilité de la main-d'œuvre par le développement des compétences et la requalification. L'offre de formation s'adresse à des officiers électrotechniciens, à des officiers de génie mécanique de marine, niveau opérationnel ainsi qu'à des officiers mécaniciens et à des employés travaillant à bord de navires dotés d'équipement de haute tension.

*« Le développement des compétences est une voie incontournable pour l'avenir de l'industrie maritime au Québec. C'est un secteur qui connaît une croissance continue et dont les perspectives d'emploi sont très bonnes! Ces projets de formation novateurs, pour lesquels j'ai annoncé plus de 4,4 M\$, seront assurément des facteurs d'attraction de travailleuses et de travailleurs du milieu maritime »,* explique la ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, Kateri Champagne Jourdain.

*« Grâce à cette deuxième phase, l'offre de formation pour le personnel du secteur maritime va être améliorée et plus facilement accessible »,* mentionne Manou Bernard, la directrice générale du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime. *« Le succès de ce projet repose à la fois sur l'appui du gouvernement et sur celui de l'industrie parce qu'ils nous permettent de bénéficier de la participation de nombreux experts du milieu. Le Comité sectoriel peut-être très fier de la réalisation de ce projet répondant directement aux besoins identifiés par le secteur maritime. »,* poursuit-elle.

**À propos du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime**

Le Comité sectoriel est un organisme sans but lucratif qui réunit à la même table les employeurs et les travailleurs de l'industrie maritime. Il veille depuis 2001 à mettre en œuvre des projets visant le développement des ressources humaines et des compétences. Il a aussi pour mission de faire la promotion des métiers et professions liés à l'industrie maritime afin de contribuer à la compétitivité des entreprises et à la croissance de l'emploi dans son secteur d'activité. [www.csmoim.qc.ca](http://www.csmoim.qc.ca)



**Comité sectoriel**  
de main-d'œuvre  
de l'industrie maritime

Source : Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime  
Information : Hélène Gaucher  
Chargée de projet au développement des compétences  
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime  
[hgaucher@csmoim.qc.ca](mailto:hgaucher@csmoim.qc.ca)